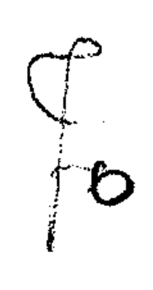
AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)
(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.
C. C. P. : TOULOUSE 8614-19 — Bulletin n° 46 de JUILLET 1964 — 1964 - 18

— AVERTISSEMENTS —

ARBRES FRUITIERS

Tordeuse Orientale du pêcher :

- Protection des pêches : L'activité de l'insecte est intense actuellement, en raison de conditions extérieures très favorables.
En conséquence, dans les vergers sensibles, il est recommandé d'effectuer un traitement très soigné dès réception sur toutes les variétés mûrissant entre le 1er et le 31 Août.

Respecter scrupuleusement la législation en ce qui concerne les limites d'emploi des produits utilisables.

REMARQUE : Nous attirons l'attention des arboriculteurs sur une omission constatée sur la liste des Produits pesticides conseillés en 1964 (édition spéciale) à la rubrique Tordeuse Orientale du Pêcher. Il s'agit du Mévinphos dont l'action curative vis à vis des chenilles de Tordeuse Orientale notamment est remarquable à la dose nécessaire de 50 grammes de matière active à l'hectolitre. Ce produit n'a pratiquement aucune rémanence et est autorisé jusqu'à sept jours de la récolte.

Dans le cas où un produit à action préventive ne pourrait être employé en raison de la législation et pour enrayer une attaque sévère, on pourrait donc utiliser avec profit cette matière active dans les limites sus-indiquées.

Carpocapse :

Le second vol est en cours depuis quelques jours mais il est encore faible. Cependant, dans les vergers dont le dernier traitement n'a pas été renouvelé depuis les premiers jours de juillet, il serait prudent d'effectuer une application dès à présent. Ailleurs, attendre pour le faire les premiers jours de la semaine du 20 au 26.

VIGNE

Vers de la grappe :

La circulation des papillons se poursuit encore dans certains secteurs tardifs. Un deuxième traitement, en poudrage, pourrait donc être appliqué lorsque l'on a constaté des dégâts en première génération.

Black-rot :

Actuellement, la situation est très bonne en général.

Cependant il existe des secteurs où le champignon a pu se développer dangereusement. Des attaques sur grappes parfois très graves sont constatées dans quelques vignobles, heureusement très localisés. Seulement dans ces cas là, il est nécessaire de poursuivre la protection, les attaques sur raisin pouvant se poursuivre jusqu'aux vendanges. Les traitements liquides sont les plus efficaces.

.../...

Mildiou :

Dans les vignes non traitées depuis l'envoi du bulletin du 19 Juin, on pourrait effectuer un traitement en choisissant un produit à grande durée d'action (rémanence) pour assurer la protection du jeune feuillage.

- INFORMATION -

CULTURES LEGUMIERES

Melon :

L'Oïdium s'installe dans les cultures depuis quelque temps déjà. Intervenir en préférant un produit à base de Dinitrophénylcrotonate. Il est nécessaire de bien mouiller le feuillage.

TOULOUSE le 15 JUILLET 1964

les Contrôleur chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements du Midi - le Directeur-Gérant : L. BOUYX